



Lignes directrices

La Suisse bénéficie d'une myriade d'organisations et d'initiatives actives dans la coopération internationale en matière de santé.

Medicus Mundi Suisse, le Réseau Santé pour tous, associe entre elles, sur une base volontaire, ces organisations qui, dans leur diversité, ont un objectif commun: la santé pour tous.

Ensemble, nous sommes plus forts!

Le Réseau Medicus Mundi Suisse est une communauté de travail et de savoir, singulière et vivante, qui entend rayonner au-delà du strict domaine de la santé.

Le Réseau est à la fois un lieu et un moteur de collaboration et d'échanges entre ces organisations.

La collaboration au sein du Réseau permet aux organisations qui le composent d'exploiter des synergies, de faire valoir leurs préoccupations communes et d'améliorer la qualité et l'efficacité de leur propre apport à l'objectif commun – la santé pour tous.

Objectif commun: la santé pour tous

La santé pour tous, cela signifie que tous les êtres humains ont le même droit au bien-être physique, psychique et social – et que les conditions nécessaires à cela doivent être garanties.

La santé pour tous, cela implique en particulier le même droit pour tous d'accéder aux prestations du système de santé qui les aident à promouvoir et préserver leur santé, à se prémunir contre les maladies et à se faire traiter et soigner pour les maladies et infirmités dont ils sont atteints.

La santé est avant tout déterminée par des facteurs politiques, économiques, sociaux, et environnementaux. La santé pour tous n'est donc possible que là où il y a une justice sociale, des perspectives économiques, un développement écologique durable et une stabilité pacifique.

Communauté vivante de travail et de savoir

Les membres du Réseau soignent l'échange de savoir et d'expérience et collaborent entre eux en totale confiance. Dans l'optique de l'objectif commun, il se déclarent notamment prêts à:

- échanger en toute transparence sur leurs propres fondements et activités;
- respecter le travail et les principes d'action des autres organisations;
- pratiquer un dialogue ouvert sur les questions clés de la santé internationale dans ses aspects pratiques et politiques, et à participer à l'élaboration de positions communes;
- participer activement, selon leurs possibilités, aux activités du Réseau et à son développement;
- donner très clairement la priorité à ce qui leur est commun et les rassemble, plutôt qu'à ce qui pourrait les désunir.

